Fiche méthode
Commune Français / Histoire !
Comment construire une fiche biographique.

Un article de dictionnaire offre les renseignements essentiels. Pour obtenir plus de détails, il faut parfois avoir recours à une encyclopédie (universalis, par exemple) ou un ouvrage spécialisé.

1/ Recherchez dans la PARTIE NOM PROPRE du dictionnaire l'article au nom du personnage concerné.

2/ Sélectionnez les informations importantes en vérifiant que vous les comprenez bien. Si vous avec un doute, cherchez les mots inconnus dans le dictionnaire.

3/ Rédigez en 3 points la biographie en donnant :

a) 1er point :

- Ses dates de vie et de mort, le pays dont il est originaire.
- Son origine sociale (bourgeoisie, noblesse, ouvrière, paysanne….)

b) 2eme point :

- Les fonctions qu'il a exercées
- Les domaines dans lesquels il a agi : politique, économique, armées, sciences, arts, littérature, religion… (qu'a-t-il apporté, pourquoi a-t-il été différent ?)
- Son action dans les évènements historiques qu'il a traversés.

c) 3eme point :

- Ses œuvres principales
- Le nom d'un ou plusieurs personnages célèbres qui ont été ses contemporaines.

4/ Ne notez pas tous les renseignements que vous trouvez sur le personnage. Allez à l'essentiel !

5/ Pour compléter cette présentation rapide du personnage il faut :

- Faire apparaitre votre bibliographie, c'est-à-dire le nom des ouvrages que vous avez utilisés
  - Ex : Nom de l'auteur, *Titre du livre*, nom de l'éditeur, date.
- Mettre si possible une illustration (portrait, 1er de couverture….)

Remarque :

- N'hésitez pas à venir au CDI du collège
- N'hésitez pas dans un second temps à utiliser internet, pour vérifier ou éventuellement compléter vos informations. Utilisez les encyclopédies en ligne ou les ressources de l'ENT.
- N'hésitez pas à consulter les ouvrages de la bibliothèque municipale.
- Faites attention à l'**orthographe** et à la **présentation** de votre travail.